

COMMUNE DE JUSSAC

**délibération :
D_2021_4_8**

SEANCE DU VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt et un, le vendredi 17 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 17

Date de convocation du : 13 Septembre 2021

Votants : 19

Présents : Monsieur RODIER Jean-François, Madame BASTIEN Joëlle, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame GANE Cécile, Monsieur ARNAL André, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur LACROIX Michel, Madame ROUX Céline, Madame CLUSE Nathalie, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur ROFFY Jacques, Madame COLOMB Yvette, Monsieur VIOLLE Willy, Madame LINARD Danielle, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Finances :
admission en non-valeur**

Pouvoirs :

Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Monsieur ROUX Hervé
Monsieur ANDRE Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame PRADEL Céline, Monsieur ANDRE Jean-Luc

Secrétaire de Séance : Madame Nathalie CLUSE

Madame le Trésorier a émis la demande d'admission en non valeur de titres de recettes dont le montant s'élève à 128.20€, soit :

BUDGET	MONTANT
Commune	128.20 €

L'état des produits irrécouvrables présenté par Madame le Trésorier, pour un montant total de 128.20 € est annexé à la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de ne pas nommer les personnes redevables dans la présente délibération, précisant que l'état des produits irrécouvrables présenté par Madame le Trésorier est annexé ;
- **DE SE PRONONCER** favorablement sur l'admission en non-valeur de la créance d'un montant de 128.20 € ;
- **D'IMPUTER** cette dépense sur l'exercice 2021 article 6541 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

